



## COMPTE RENDU SEANCE DU 29 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze le 29 janvier, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune de Muys légalement convoqué le 19 janvier s'est réuni au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ.

Etaient présents : MRS L.HENOCH, S.DUGUE (arrivé à 20 h 45),  
R.HEROUX, T.STAGE (adjoints)  
MRS M.MARGOTTE, R.VILCOQ, L.MARIE  
MMES M.BARBET, C.DECROZAND, A.LETELLIER  
E.DELAUNAY, P.FERUS, B.PHILIPPE-GARCIA

Absent excusée : MME M.BOUCHER

### ORDRE DU JOUR :

- approbation compte rendu du 13 novembre 2014
- choix des intervenants pour le suivi des travaux de l'école
- reversement à la CCAE du fond d'amorçage
- affaire TERRALYS

Monsieur le maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- reprise de la compétence du droit du sol
- terrains à bâtir communaux rue Traversière et rue de l'Industrie
- salle des fêtes
- bornage terrain
- fonds de concours Cité de la Troplais
- bassins versants
- détecteur de fumée
- terrain de moto cross

### QUESTIONS DIVERSES

- vitesse excessive sur la RD 313

---

### **APPROBATION COMPTE RENDU DU 13 NOVEMBRE 2014**

Le compte-rendu de la séance du 13 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **CHOIX DES INTERVENANTS POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE L'ECOLE**

Le choix des intervenants pour le démontage de la maison attenante à l'école est très important surtout concernant la présence d'amiante. Il a été décidé de confier le diagnostic amiante à l'APAVE. En ce qui concerne l'accessibilité handicapés le choix s'est porté sur la société QUALICONSULT SECURITE ainsi que pour le suivi des ouvrages en rénovation(LE), la solidité des

ouvrages et éléments d'équipements dissociables (LP), sécurité des personnes (SEI) respect des normes PMR (personne à mobilité réduite) coordination, sécurité et protection de la santé.

L'étude géotechnique a été confiée à la société GEBTP seule entreprise qui a répondu.

L'étude des sols a été confiée à la société BE EAURIZON.

### **REVERSEMENT A LA CCAE DU FOND D'AMORCAGE**

Il a été décidé de reverser (6 contre- 7 pour) la totalité du fond d'amorçage à la CCAE qui s'élève à la somme de 3450 € (50 € par enfant).

Les membres du conseil font remarquer que le coût engendré par la CCAE est élevé du fait de l'embauche de personnel. La commune supporte les coûts de fonctionnement (cantine, locaux).

### **AFFAIRE TERRALYS**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte rendu de l'association des maires du 9 janvier 2015 et demande d'autoriser la présidente (madame BERTOU) à ester en justice pour solliciter l'annulation de l'arrêté préfectoral D1-B1-14- 443 du 10 juillet 2014 auprès du tribunal administratif de Rouen et de donner mandat au cabinet EMO et HEBERT de Mont Saint Aignan pour suivre ce contentieux.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette demande.

### **REPRISE DE LA COMPETENCE DU DROIT DU SOL**

La compétence du droit du sol a été confiée à la DDE lors de l'élaboration de la carte communale approuvée par le Préfet le 16 février 2005.

Considérant que consciente que les communes pourront rencontrer des difficultés pour instruire directement leurs actes d'urbanisme, la CCAE propose de mutualiser un service pour toutes les communes et qu'il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'un transfert de la compétence d'urbanisme et donc que :

- Les maires restent signataires des actes
- La prestation sera refacturée à chaque commune.

### **TERRAINS A BATIR COMMUNAUX RUE TRAVERSIERE ET RUE DE L'INDUSTRIE**

Suite à la procédure réalisée par la commune concernant la reprise de biens vacants.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de vendre les parcelles cadastrées I32, I33 et I309 d'une contenance de 1885 m<sup>2</sup>. La surface constructible est de 1600 m<sup>2</sup> (dont 2 parcelles de 800 m<sup>2</sup>) au prix de 52500.00 € chacune.

### **SALLE DES FETES**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre le dossier de rénovation de la salle des fêtes et envisage les travaux suivants :

- mise aux normes de la cuisine, des toilettes
- isolation de la salle, remplacement des portes

Une étude sera réalisée sur le mode de chauffage.

## **BORNAGE TERRAIN**

Suite à la procédure réalisée par la commune concernant la reprise de biens Vacants.

Le conseil municipal décide de faire borner la parcelle cadastrée section F3 N°426 d'une contenance de 1030 m<sup>2</sup> afin de réaliser des travaux d'assainissement des eaux pluviales.

## **FONDS DE CONCOURS CITE DE LA TROPLAIS**

Afin de régler le problème d'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement dans une propriété privée.

Le conseil municipal a décidé de lancer l'étude par l'intermédiaire de la CCAE.

## **BASSINS VERSANTS**

Dans le cadre des bassins versants (compétence de la CCAE) la commune envisage d'acquérir la parcelle cadastrée section C125 appartenant à monsieur et madame LEMAITRE afin de réaliser un bassin de rétention des eaux pluviales et de ruissellement.

## **DETECTEURS DE FUMEE**

La commune va demander des devis pour l'installation des détecteurs de fumée dans les maisons communales.

## **TERRAIN DE MOTO CROSS**

Suite à l'état d'abandon du terrain constaté par Maître PINEL huissier Aux Andelys le 12 septembre 2013, il avait été demandé de remettre le terrain en état. Malgré les relances faites à la Présidente, à ce jour rien n'a été engagé.

Compte tenu des risques d'incendie et de non respect de l'environnement, le conseil municipal a décidé d'effectuer le nettoyage du terrain.

Suite à cette décision un courrier sera envoyé à la Présidente en lui notifiant que les frais seront à sa charge.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Vitesse excessive sur la RD313**

Il a été demandé dans un premier temps de déplacer les radars pédagogiques pour vérifier la vitesse réelle des véhicules sur la RD313. Au vue de cette analyse le conseil municipal décidera de la suite à donner.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 9 AVRIL 2015

Le 9 avril 2015, à 20 h 45, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 avril, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 29 janvier 2015
- Vote du compte de gestion
- Vote du CA et affectation des résultats
- Compensation taxe professionnelle
- Augmentation des taxes directes locales
- Subventions communales
- Vote du BP 2015
- Prise de compétence pour la délivrance des autorisations relatives à l'utilisation et à l'occupation du sol
- Signature convention de mise à disposition de service commun pour l'instruction du droit des sols entre la CCAE et la commune

### QUESTIONS DIVERSES

- PLU
- Enfouissement des réseaux Cité de la Troplais et rue de la Troplais
- Travaux logement boulangerie
- Signalisation horizontale
- Opération berges saines
- Gratification CHAPELOT Charlène
- Marquage de 2 places de stationnement rue Thierry de Martel

Etaient présents : MRS L.HENOCH,S.DUGUE , R.HEROUX  
MME T.STAGE (adjoints)  
MRS R.VILCOQ ,L.MARIE,M.MARGOTTE  
MMES P.FERUS ,B.PHILIPPE-GARCIA,C.DECROZAND, M.BARBET  
M.BOUCHER, E.DELAUNAY

Absente excusée : MME A.LETELLIER

Secrétaire de séance : MME T.STAGE

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la séance du 29 janvier 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### VOTE DU COMPTE DE GESTION

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa

part sur la tenue des comptes.

## **VOTE DU CA 2014 ET AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame Régine ARDANUY-MOLENS trésorière des Andelys commente le CA 2014.

### **FONCTIONNEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
515 403.87 €	893 360 23 €
Résultat de fonctionnement : 377 956.36 €	

### **INVESTISSEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
373 625.10 €	337 661 31€
Résultat d'investissement : 35 963.79 €	
Reste à réaliser (dépenses)	
2041582 (enfouissement)	41 091.00€
202 (PLU)	4 432.00 €
2111 (échange DELIMBEUF/ COMMUNE	2 000.00 €
2128 (clôture Avenue P.DUPONT)	7 000.00 €
2188 (divers)	500.00 €
21318 (tvx logement boulangerie)	15 000.00 €
2313 (création classe)	14 000.00 €
	<hr/>
	84 023.00 €

Pas de questions, les restes à réaliser sont votés à l'unanimité.

Résultat global : 341 982.57 € (fonctionnement – investissement)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats dont le montant s'élève à la somme de 257 969.57 €. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur HENOCH Ludovic et se retire pour le vote du CA 2014. Monsieur HENOCH Ludovic demande au Conseil Municipal de voter le CA 2014. Celui-ci est voté à l'unanimité.

## **COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission de compensation de la taxe professionnelle de la CCAE. Le montant du transfert pour la commune de Muids s'élève à la somme de 78 565 €.

## **TAXES DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal décide (13 contre-1 pour) l'augmentation des taxes directes locales pour l'année 2015.

## **SUBVENTIONS COMMUNALES**

Le montant des subventions pour l'année 2015 s'élève à la somme de 14 170 €

## **VOTE DU BP 2015**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le BP 2015 de la commune en arrêtant :

### **FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES**

873 928.57 €

#### **RECETTES**

873 928.57 €

### **INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES**

1 344 828.54 €

#### **RECETTES**

1 344 828.54 €

## **PRISE DE COMPETENCE POUR LA DELIVRANCE DES AUTORISATIONS RELATIVES A L'UTILISATION ET A L'OCCUPATION DU SOL**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition faite par la CCAE de mutualiser un service pour toutes les communes et qu'il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'un transfert de la compétence urbanisme

## **SIGNATURE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS ENTRE LA CCAE ET LA COMMUNE**

Le conseil municipal à l'unanimité autorise monsieur le maire à signer la convention de mise à disposition de service commun pour l'instruction du droit des sols entre la CCAE et la commune de Muids.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **PLU**

Le conseil municipal va se réunir le 30 avril à 20 h 30 pour arrêter le projet du PLU

### ENFOUISSEMENT DES RESEAUX CITE DE LA TROPLAIS ET RUE DE LA TROPLAIS

Les travaux d'enfouissement des réseaux cité de la Troplais et rue de la Troplais vont débuter courant mai.

### TRAVAUX LOGEMENT BOULANGERIE

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à lancer les travaux de couverture sur le logement au-dessus de la boulangerie situé à 3 rue Nationale.

### SIGNALISATION HORIZONTALE

Le marquage au sol à certains endroits va être refait.

### OPERATION BERGES SAINES

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'opération Berges Saines n'aura pas lieu cette année.

### GRATIFICATION CHAPELOT CHARLENE

Monsieur le maire rappelle que Charlene CHAPELOT a réaliser un stage du 23 juin au 12 juillet 2014.  
Le conseil municipal décide à l'unanimité de lui verser une gratification d'un montant de 300.00 €

### MARQUAGE DE 2 PLACES DE STATIONNEMENT RUE THIERRY DE MARTEL

Le conseil général a validé le principe de création de deux places de stationnement sur la RD 313 (rue Thierry de Martel)  
Ces deux aires seront encadrées par un dispositif de type balises afin de rendre le dispositif pertinent sur l'apaisement du trafic en l'absence de véhicule en stationnement.

La séance est levée à 22 h 30



## COMPTE RENDU SEANCE DU 30 AVRIL 2015

Le 30 avril 2015, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 avril, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Arrêt projet PLU

Etaient présents : MRS L.HENOCH, S.DUGUE , R.HEROUX  
MME T.STAGE (adjoints)  
MRS R.VILCOQ, M.MARGOTTE  
MMES C.DECROZAND, M.BARBET, A.LETELLIER

Absent excusés : MME B.PHILIPPE-LOMBARD (pouvoir à MR R.VILCOQ)  
MR L.MARIE (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)  
MMES M.BOUCHER, E.DELAUNAY, P.FERUS

Secrétaire de séance : MME T.STAGE

\$

### ARRET PROJET PLU

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'arrêter le projet du plan local d'urbanisme de la commune et tire le bilan de la concertation :

- Le plan de zonage de la zone constructible est très restrictive avec un découpage géométrique
- Certaines parcelles laissées en zone naturelle seront difficilement exploitables par les engins agricoles
- Certaines parcelles appelées « dents creuses » deviennent constructibles et risquent de dénaturer le bâti ancien .





## COMPTE RENDU SEANCE DU 30 AVRIL 2015

Le 30 avril 2015, à 20 h 15, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 avril, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 9 avril 2015
- Demande de prolongation de 4 années de l'autorisation préfectoral du 4 mai 1995 accordée à la société Lafarge Granulats France

Etaient présents : MRS L.HENOCH, S.DUGUE , R.HEROUX  
MME T.STAGE (adjoints)  
MRS R.VILCOQ, M.MARGOTTE  
MMES C.DECROZAND, M.BARBET, A.LETELLIER

Absent excusés : MME B.PHILIPPE-LOMBARD (pouvoir à MR R.VILCOQ)  
MR L.MARIE (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)  
MMES M.BOUCHER, E.DELAUNAY, P.FERUS

Secrétaire de séance : MME T.STAGE

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Avant de valider le compte rendu,  
La question portant sur l'augmentation des taxes directes locales est reformulée comme suit :  
Le conseil municipal décide 1 voix pour et 13 voix contre l'augmentation des taxes directes locales pour l'année 2015.

### **DEMANDE DE PROLONGATION DE 4 ANNEES DE L'AUTORISATION PREFECTORAL DU 4 MAI 1995 ACCORDEE A LA SOCIETE LAFARGE GRANULATS France**

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité quant à la demande de prolongation de quatre années de l'autorisation préfectorale du 4 mai 1995 accordée à la société Lafarge Granulats France.  
Monsieur régis HEROUX demande si la partie boisée pourra être récupérée à la date prévue. Monsieur robert VILCOQ demande si le chemin rural pourra être utilisée à la date prévue au départ.





## COMPTE RENDU SEANCE DU 28 MAI 2015

Le 28 mai 2015, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 mai, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation des comptes-rendus du 30 avril à 20 h 15 et 20 h 30
- Augmentation des loyers communaux
- Autorisation signature convention de mandat pour les travaux de la RD65 avec le conseil général
- Travaux assainissement en traverse rue du Mesnil
- Création d'un réseau d'eaux pluviales rue Nationale avec demande de subvention
- Travaux salle des fêtes
- Travaux boulangerie
- Création bac de récupération des eaux pluviales rue de Daubeuf

### QUESTIONS DIVERSES

- Transport scolaire
- Aménagement jardin des souvenirs au cimetière
- Terrain de moto-cross
- Cérémonie inauguration 23 mai au cimetière
- Départ en retraite madame GRIMOIN
- Travaux profilage de la route au niveau de chez Monsieur et Madame TCHAKOTINE rue de voie.

Etaient présents : MRS L.HENOCH, S.DUGUE , R.HEROUX  
MME T.STAGE (adjoints)  
MRS L.MARIE, M.MARGOTTE  
MMES, B.PHILIPPE-GARCIA, C.DECROZAND, M.BARBET  
M.BOUCHER, E.DELAUNAY, A.LETELLIER

Etaient absents excusés : MR R.VILCOQ (pouvoir à MME T.STAGE)  
MME P.FERUS (pouvoir à MME E.DELAUNAY)

Secrétaire de séance : MME T.STAGE

### APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Les comptes-rendus des séances du 30 avril à 20 h 15 et celui de 20 h 30 sont approuvés à l'unanimité.

## **AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'augmentation des loyers communaux de 0.15 % à compter du 1<sup>er</sup> juin pour les locataires avec des baux et du 1<sup>er</sup> juillet pour les autres.

## **AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION DE MANDAT POUR LES TRAVAUX DE LA RD65 AVEC LE CONSEIL GENERAL**

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention de mandat avec le conseil général pour les travaux de la RD 65.

Monsieur le maire présente les devis de la société VIAFRANCE pour avis concernant la réalisation d'un trottoir d'environ 140 m<sup>2</sup> rue d'herqueville de chez monsieur et madame RASSAT à monsieur et madame DECROZAND sur lequel figure trois solutions de revêtement :

- Enrobé noir 7 014 € HT
- Enrobé rouge 7 987 € HT
- Béton désactivé 10 720 € HT

Le conseil municipal retient la deuxième proposition (enrobé rouge)

Le second devis concerne la remise en état de l'ancienne terrasse face à la chaumière avec trois solutions de revêtement :

- Enrobé noir 3 851 € HT
- Enrobé rouge 4 581 € HT
- Béton désactivé 8 048 € HT

Le conseil municipal retient la deuxième proposition (enrobé rouge)

Monsieur le maire propose également de réaliser une partie du trottoir face à l'église environ 60 m<sup>2</sup> en béton désactivé pour un coût entre 5000 à 6000 €.

## **TRAVAUX ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE DU MESNIL**

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer le devis pour la première tranche des travaux d'assainissement en traverse rue du Mesnil dont le montant s'élève à la somme de 55 966.35 €. Il rappelle que les travaux étant réalisés par la CCAE, la part communale correspond à la moitié du hors TVA soit un montant de 27 983.18 €

La première tranche des travaux est prévue jusqu'à la ruelle des oiseaux avec pose de trottoir afin d'éviter que les eaux de pluie ne pénètrent dans la propriété de monsieur et madame TRAVERS

## **CREATION D'UN RESEAU D'EAUX PLUVIALES RUE NATIONALE AVEC DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait lancé une procédure de reprise de terrains vacants, et notamment celui derrière chez monsieur KARLIN cadastré section F426 dans le but d'y créer un réseau d'eaux pluviales afin d'empêcher les fortes pluies de pénétrer dans la propriété de monsieur DA SILVA domicilié au 40 rue Nationale.

Pour avoir accès au terrain de la commune dans lequel les eaux pluviales seront rejetées, monsieur le maire a obtenu l'accord du nouveau propriétaire de la maison à monsieur KARLIN de passer sur son terrain la canalisation nécessaire.

Afin de le dédommager monsieur le maire propose de prendre en charge une partie des frais concernant la réhabilitation de son assainissement.

Le conseil municipal approuve cette proposition et autorise monsieur le maire à établir une convention de servitude de passage nécessaire en cas de nettoyage de la canalisation ou de réparation.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire d'une part à signer le devis correspondant aux travaux établi par l'entreprise GAGNERAUD d'un montant de 24 935 € HT et d'autre part de déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil général.

## **TRAVAUX SALLE DES FETES**

Monsieur le maire présente aux membres présents, les propositions faites par 4 cabinets d'architecte concernant la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de la salle des fêtes :

- Cabinet d'architecture de l'Andelle
- CMA (Romilly sur Andelle)
- SZ Architecture (Louviers)
- Paul BERNARD (Les Andelys)

Suite à cet exposé, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le cabinet CMA (Romilly sur Andelle)

## **TRAVAUX BOULANGERIE**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le décret du FISAC est sorti le 18 mai dernier.

Il rappelle que la commune avait déposé un dossier de subvention DETR qui arrive à expiration le 20 septembre 2015. C'est pourquoi, un courrier de demande de prolongation jusqu'au 20 septembre 2016 va être adressé à monsieur le Préfet.

## **CREATION BAC DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES RUE DE DAUBEUF**

Afin de résoudre le problème d'écoulement des eaux de pluie rue de Daubeuf, le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées section C125 d'une contenance de 1418 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur et Madame LEMAITRE et section C126 d'une contenance de 143 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur et Madame GUILLOU afin d'y réaliser un bac de récupération des eaux de pluie.

Le prix d'achat a été fixé à 8 € le m<sup>2</sup> (soit 12 488 €). Maître BRUTUS notaire à Louviers sera chargé d'établir l'acte.

Ces travaux seront pris en charge pour moitié par la CCAE dans le cadre des bassins versant.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à prendre contact avec l'EPFN pour l'achat de ce terrain

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Transports scolaires**

Monsieur le maire présente les tarifs des transports scolaires pour l'année 2015 /2016 :

- Maternels (30 €)
- Primaires (30 €)
- Collégiens (111 €)
- Lycéens (150 €)

La mise en place des TAP, est la cause de l'augmentation des tarifs.

### **Aménagement jardin des souvenirs au cimetière**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le devis de monsieur FALAGUE (artisan marbrier) d'un montant de 6 000 € TTC ainsi que des photos concernant l'aménagement du jardin des souvenirs.

D'autres devis vont être demandés.

### **Terrain de moto cross**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune à régler la somme de 6095.04 € à la société NPC pour venir retirer les pneus laissés sur le terrain par l'association STRATAGEM BIKE.

La société TAB est intervenue pour niveler le terrain ( 900 €)

### **Inauguration monument aux morts**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'inauguration de monuments aux morts de la guerre de 1914/1918 au cimetière fut un succès.

Départ en retraite de madame GRIMOIN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le pot de départ en retraite de madame GRIMOIN est prévu le vendredi 3 juillet à 18 h 00 à la salle des fêtes.

Travaux de profilage de la route au niveau de chez monsieur et madame TCHAKOTINE rue de voie

Suite au problème d'infiltration des eaux de pluie chez monsieur et madame TCHAKOTINE rue de voie au 65. Monsieur le Maire a pris contact avec la CCAE qui va réaliser un profilage de la route afin d'empêcher la stagnation de l'eau sur route et de ce fait éviter la présence d'humidité dans leur habitation.

La séance est levée à 22 h 30



## COMPTE RENDU SEANCE DU 16 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze le 16 juillet, à 20 h 30 les membres du conseil municipal de la commune de Muys légalement convoqué le 8 juillet s'est réuni au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ.

Etaient présents MRS L.HENOCH, S.DUGUE  
MMES M.BARBET, M. BOUCHER, C.DECROZAND, E.DELAUNAY  
P.FERUS, A.LETELLIER  
MRS M.MARGOTTE, R.VILCOQ

Absent : MR L.MARIE

Absents excusés : MME T.STAGE (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)  
MME B.PHILIPPE-GARCIA (pouvoir à MR R.VILCOQ)  
MR R.HEROUX (pouvoir à MR L.HENOCH)

ORDRE DU JOUR :

- approbation compte rendu du 28 mai 2015
- travaux de la boulangerie
- travaux de la route du Mesnil
- aménagement de la plage
- aménagement du cimetière
- travaux de reprofilage rue de voie au niveau du n° 65
- réhabilitation assainissements ( inscriptions 2016)
- travaux Cité de la Troplais

QUESTIONS DIVERSES

- création d'une école d'orgues
- horloges astronomiques
- fauchage chemins ruraux
- transport scolaire pour le collège et le lycée de Louviers

En préambule, Monsieur Bernard LÉBOUCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- bassins versants
- ruissellement des eaux pluviales route Nationale
- création nouvelle association « CRAZY HEELS »
- proposition SYGOM pour obtention bacs à ordures ménagères
- attribution logement communal – 5 Avenue Pierre Dupont

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.



## **APPROBATION COMPTE RENDU DU 28 MAI 2015**

Le compte-rendu de la séance du 28 mai est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **TRAVAUX DE LA BOULANGERIE**

Suite aux explications de monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager les travaux de remise en état du local boulangerie, d'aménager la partie habitation c'est-à-dire le premier étage pour le logement situé au n°3 rue Nationale et les 2 étages pour le n°1 de la même rue. Les travaux d'agrandissement de la boulangerie seront réalisés par la CCAE dès accord des subventions du FISAC.

### **TRAVAUX DE LA ROUTE DU MESNIL**

Les travaux devraient démarrer le lundi 20 juillet pour une durée de 15 jours. Ils doivent débiter au niveau de la ruelle des oiseaux. Suite à la pose de deux nouveaux branchements électriques nécessitant la réalisation de tranchée sur la chaussée, la limite a été déplacée à hauteur du transformateur. Cette décision a été prise afin d'éviter de creuser sur une route nouvellement refaite.

### **AMENAGEMENT DE LA PLAGES**

Un nettoyage complet du local a été réalisé par les agents communaux avec l'appareil à haute pression acquis récemment par la commune, une mise en peinture a été réalisée. Un devis sera demandé à EDF pour l'installation d'un branchement électrique dans le local. Monsieur le maire précise que d'autres projets sont à l'étude.

### **AMENAGEMENT DU CIMETIERE**

Suite à plusieurs demandes, monsieur le Maire propose d'aménager l'agrandissement du cimetière (allée gravillonnée, pose d'un columbarium, jardin des souvenirs. Après présentation des devis, la société FALAGUE a été retenue.

### **TRAVAUX DE REPROFILAGE RUE DE VOIE AU NIVEAU DU N° 65**

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont de la compétence de la CCAE, mais le budget voirie étant consommé, il propose au conseil municipal que la commune prenne à sa charge l'achat de bitume (environ 400.00 €) la pose sera réalisée par la CCAE. Afin de supprimer les nuisances dues au ruissellement des eaux dans la maison de madame TCHAKOTINE, le conseil municipal donne son accord.

### **REHABILITATION ASSAINISSEMENTS ( INSCRIPTIONS 2016)**

la mise aux normes des 3 logements communaux Avenue Pierre Dupont (2-6-5) est prévue cette année.

Monsieur le Maire propose d'inscrire dès à présent pour le prochain programme, le n° 4 de l'Avenue Pierre Dupont ainsi que les n° 25-27 rue Nationale afin de permettre à la CCAE de déposer les dossiers de demande de subventions à l'Agence de l'Eau et au Conseil Départemental.

Le conseil municipal donne son accord.

### **TRAVAUX CITE DE LA TROPLAIS**

Les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, éclairage public) devraient démarrer au mois d'octobre 2015.

Les riverains concernés sont ceux qui habitent rue de la Troplais, Cité de la Troplais, rue de la Messe (de l'ancienne gare jusqu'au transformateur qui se trouve à la pointe des deux rues).

Avant le lancement des travaux, une réunion publique sera organisée)

### **BASSINS VERSANTS**

Après accord des propriétaires, monsieur le maire propose au conseil municipal d'acquérir les parcelles cadastrées section C125 d'une contenance de 1418 m<sup>2</sup> appartenant à monsieur et madame LEMAITRE ainsi que la parcelle cadastrée section C126 appartenant à monsieur et madame GUILLOU d'une contenance de 143 m<sup>2</sup> au prix de 8 € le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'acquisition de ces parcelles et demande l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour procéder à cette acquisition et constituer une réserve foncière et s'engage à les racheter dans un délai maximum de 5 ans.

Monsieur le Maire rappelle que la CCAE à la compétence des bassins versants et de ce fait, les frais d'acquisition seront divisés en deux.

Monsieur le Maire précise que les travaux d'aménagement d'un réservoir identique au bassin de la rue de l'Abreuvoir pourront démarrer avant l'acquisition définitive.

### **RUISSELLEMENT DES EAUX PLUVIALES RUE NATIONALE**

Les nouveaux propriétaires du n° 44 rue Nationale donnent leur accord pour réaliser sur leur terrain une conduite d'eau de pluie. L'objectif est de récupérer les eaux de ruissellement de la rue Nationale pour les acheminer dans la parcelle cadastrée section F 426 qui appartient à la commune.

En dédommagement, monsieur le maire propose que la commune prenne à sa charge la réhabilitation de leur assainissement.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

Une servitude sera mise en place pour la réalisation des travaux, un relevé topographique sera établi.

Des devis seront demandés pour les travaux.

### **CREATION NOUVELLE ASSOCIATION « CRAZY HEELS »**

Monsieur le Maire présente la nouvelle association communale « CRAZY HEELS » et demande au conseil municipal de lui attribuer une participation financière afin de les aider à démarrer.

Le conseil municipal à l'unanimité fixe un montant de 600.00 €

## **PROPOSITION SYGOM POUR OBTENTION BACS A ORDURES MENAGERES**

Le SYGOM propose à la commune de mettre à disposition des usagers des bacs à ordures ménagères d'une contenance de 127 litres ou 240 litres.

La participation financière serait de 15 € par bac, remboursée aux administrés sur présentation de la facture.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de donner son avis sur le projet.

Le conseil municipal donne son accord (10 pour- 1 abstention) pour la dotation des bacs aux personnes qui le souhaitent.

## **ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL – 5 AVENUE PIERRE DUPONT**

Le conseil municipal décide de louer à compter du 15 septembre 2015 le logement situé 5 Avenue Pierre Dupont à Madame GALLIEN Delphine.

Le montant du loyer a été fixé à 600.00 €/mois plus les charges.

Une caution du même montant sera demandée à Madame GALLIEN .

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Création d'une école d'orgues**

Une proposition a été faite pour les enfants de l'école

### **Horloges astronomiques**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le coût total pour les 9 horloges était de 4488.86 €.

La commune est redevable de la somme de 496.29 €, le reste étant pris en charge par le SIEGE (3992.57 €)

### **Fauchage chemins ruraux**

Monsieur VILCOQ demande que le chemin rural du Pont Hébert jusqu'au Pont du Moulin soit tondu.

Monsieur MARGOTTE demande que le chemin rural de la rue du Moulin jusqu'à la RD313 en face de chez monsieur DEVEAU soit tondu également.

### **Transports scolaires pour le collège et le lycée de Louviers**

Madame FERUS demande à monsieur LÉBOUCQ de se renseigner pour le transport d'enfants de Muids pour le collège et le lycée de Louviers



## COMPTE RENDU SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze 8 octobre, à 20 h 30 les membres du conseil municipal de la commune de Muids légalement convoqué le 28 septembre s'est réuni au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQC.

Etaient présents MRS,S.DUGUE-R.HEROUX  
MME T.STAGE (adjoints)  
MMES M.BARBET,M.BOUCHER,C.DECROZAND,E.DELAUNAY  
P.FERUS,A.LETELLIER  
MRS M.MARGOTTE,L.MARIE

Absent : MR R.VILCOQ

Absents excusés : MR L.HENOCH (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)  
MME B.PHILIPPE-GARCIA (pouvoir à MME P.FERUS)

ORDRE DU JOUR :

- approbation compte rendu du 16 juillet 2015
- primes du personnel
- création de poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- concours maisons fleuries
- demande de prorogation du délai concernant la mise en accessibilité des établissements recevant du public
- demande de participation au groupement de commandes des diagnostics accessibilité des ERP
- travaux rue Tristan Bernard et rue d'Herqueville
- enfouissement des lignes, rue de la Troplais, cité de la Troplais, rue de la Messe
- travaux cimetièrre
- loi NOTRE

QUESTIONS DIVERSES

- enquête publique concernant la demande d'autorisation de la société STREF d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes.
- assainissement en traverse rue du Mesnil (1ere tranche)
- wimax
- retroviseur rue de la Bergerie
- accueil à la mairie
- pose de 3 panneaux « STOP »
- tonte au bout du village rue de Voie

---

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQC Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- choix des entreprises pour les travaux de l'école
- tarif concessions columbarium
- subvention conseil général pour les travaux de réfection des murs du clocher de l'église

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

---

### **APPROBATION COMPTE RENDU DU 16 JUILLET 2015**

Le compte-rendu de la séance du 16 juillet est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **PRIMES DU PERSONNEL**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les primes au personnel communal et d'appliquer un coefficient d'ajustement de 0.83 pour tous. Le coefficient minimum est de 0.80. Le conseil municipal souhaite que celui-ci soit attribué avec des critères d'évolution.

Celles-ci seront versées au mois de novembre

### **CREATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Suite à l'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de Christine TIXIER prévu au 1<sup>er</sup> octobre 2015, le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable.

### **CONCOURS MAISONS FLEURIES**

Dans le cadre de l'initiative du Conseil Général « villes et villages fleuris » la commune de Muids a organisé un concours des maisons fleuries. La remise des récompenses s'est déroulée le samedi 5 septembre 2015.

Chaque candidat s'est vu remettre un bon d'achat à retirer auprès des Etablissements LEMIRE (producteur de fleurs à INCARVILLE)

Les lauréats sont les suivants :

MME DEROUEN	70 €
MR ET MME HIARD	65 €
MR ET MME BANCE Jean-Claude	60 €
MR ET MME GROUARD	60 €
MR LAUNAY ET MME CARRIERE	55 €
MME PYSZCZEK	55 €
MR ET MME SAUVALLE	55 €
MR ET MME LUTHI	55 €
MME POTEL	55 €
MR HAUCHARD	50 €
MME PROT	50 €
MR ET MME DEPONT	50 €
MME LE FICHOUX	50 €
MME HENOCH	45 €
MR ET MME LETHIAIS	45 €
MME DELAUNAY Sonia	45 €
MR JULLIEN Pierre	40 €
MR JOHANS Roland	40 €
MR LECOQ Manuel	40 €
MR DUBOIS Jacky	35 €

MME COLOMBEL Colette	35 €
MR DELAHAIRE Didier	35 €
MR FONTAINE Christian	35 €
MR DUPARD Christian	30 €
MR LORTHIOS Xavier	30 €
MR SIMEON Pierrot	30 €
MME FONTENEAU	30 €
MR CORNILLEAU	30 €

### **DEMANDE DE PROROGATION DU DELAI CONCERNANT LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC**

Dans le cadre de la circulaire du 21 mai 2015 relative à la mise en œuvre de l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 concernant la mise en accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes handicapées, le conseil municipal à l'unanimité autorise monsieur le maire à demander une prorogation du délai de dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée pour la commune de Muids.

### **DEMANDE DE PARTICIPATION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DES DIAGNOSTICS ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de participer au groupement de commandes des diagnostics accessibilité des établissements recevant du public.

La CCAE finalise actuellement le lancement d'un marché de groupement de commandes pour les diagnostics initiaux et Ad'Ap pour l'ensemble des communes adhérentes. Cette mutualisation a pour finalité la réalisation d'économies et l'assurance d'une qualité de services.

### **TRAVAUX RUE TRISTAN BERNARD ET RUE D'HERQUEVILLE**

Monsieur le maire rappelle le montant des travaux pour la tranche conditionnelle rue Tristan Bernard 68 394.01 € TTC + un avenant de 19 018.14 € concernant marché de 2012.

Le montant des travaux d'aménagement de stationnements et cheminement piétonnier rue Tristan Bernard, rue de la Plage, Avenue du Château pour la tranche ferme s'élève à la somme de 77 333.08 € TTC. Des travaux supplémentaires ont été ajoutés notamment la création de trottoir rue d'Herqueville, la suppression de la clôture en béton rue Tristan Bernard, l'accès de l'église en béton désactivé ainsi que la création de trottoir Avenue du Château (14 476.20 €) ainsi que l'arrachage d'un arbre, plantation de haie, fourniture et pose d'une clôture lissage béton (3 649.01 €).

Un devis a été demandé pour la réalisation du goudronnage devant l'ancienne boucherie.

### **ENFOUISSEMENT DES LIGNES RUE DE LA TROPLAIS, CITE DE LA TROPLAIS ET RUE DE LA MESSE**

La réunion publique concernant l'enfouissement des lignes rue de la Troplais, Cité de la Troplais et rue de la Messe va être prochainement programmée.

## **TRAVAUX CIMETIERE**

Les travaux concernant la pose d'un columbarium et la création d'un jardin des souvenirs vont bientôt commencer.

Dans l'extension du nouveau cimetière des gravillons vont être mis tout le long du mur afin d'éviter que celui-ci ne se trouve endommagé.

## **LOI « NOTRE » (nouvelle orientation territoriale)**

Monsieur le Maire explique que dans la loi NOTRE, il a été décidé que la population d'une communauté de communes devait être de 15000 habitants.

L'ensemble des maires de la communauté de communes des Andelys et de ses environs souhaitent malgré notre population de 18000 habitants, ouvrir nos frontières pour optimiser notre développement (axe seine, l'A13 et la voie de chemin de fer sont des atouts de premier ordre, tout en préservant notre zone rurale et développer le tourisme. Cette coopération intercommunale s'orienterait sur un mariage avec la communauté des portes de l'Eure. (CAPE et la communauté de communes d'Epte –Vexin Seine. Le nouvel EPCI établissement public de coopération intercommunale regrouperait plus de 80 000 habitants autour de Vernon et des Andelys. La création de ce territoire devrait nous permettre de relever certains défis

## **CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE**

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres du 17 septembre dernier concernant l'ouverture des plis pour les travaux de création d'une classe élémentaire et la réfection de l'école maternelle, le conseil municipal suite à l'analyse établie par le cabinet d'architecture de l'Andelle retient 11 offres et autorise monsieur le maire à lancer les travaux ainsi que de signer tous les documents s'y afférents.

LOT	ESTIMATION	OFFRE RETENUE	ENTREPRISES
00 (location modules classes)	34 450.00 €	51 846.80 €	PORTAKABIN
01 (Gros œuvre)	141 000.00 €	122 812.10 €	MBTP
02 (charpente)	17 400.00 €	16 534.50 €	POYER
03 (couverture/bardage)	84 000.00 €	116 750.00 €	GOUGEON
04 (menuiseries extérieures)	65 000.00 €	63 183.00 €	SGM
05 (menuiseries intérieures)	40 000.00 €	41 204.18 €	BTH
06 (revêtements de sols)	11 500.00 €	12 518.33 €	SOLUTION

07 (peinture)	15 000.00 €	10 796.95 €	SOGEP
08 (plomberie/chauffage)	66 250.00 €	65 713.77 €	DERLY
09 (électricité)	34 640.00 €	22 508.84 €	CARELEC
10 (VRD)	180 000.00 €	118 935.00 €	VIAFRANCE

### **TARIF CONCESSIONS COLUMBARIUM**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le montant des concessions du columbarium à 300 € pour une durée de 15 ans renouvelable

### **SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES MURS DU CLOCHER DE L'ÉGLISE**

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil général ainsi que de la DRAC pour les travaux de réfection des murs du clocher de l'église.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Enquête publique concernant la demande d'autorisation de la société STREF d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes et de défrichement**

Monsieur le maire rappelle que l'enquête publique concernant la demande d'autorisation de la société STREF d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes et de défrichement se déroulera du 12 octobre 2015 au 12 novembre 2015 inclus.

Une permanence sera assurée en mairie de Muids en présence du commissaire enquêteur les :

- lundi 12 octobre 2015 de 15 h à 18 h
- jeudi 22 octobre 2015 de 16 h à 19 h
- samedi 7 novembre 2015 de 9 h à 12 h
- jeudi 12 novembre 2015 de 16 h à 19 h

#### **Assainissement en traverse rue du Mesnil (1<sup>ère</sup> tranche)**

La réception des travaux concernant l'assainissement en traverse rue du Mesnil (1<sup>ère</sup> tranche) est prévue le 30 octobre 2015 à 10 h 30

La deuxième tranche des travaux sera inscrite au budget 2016.

#### **Wimax**

Monsieur MARIE souhaite que la commune fasse une demande à WIMAX afin d'améliorer le débit au niveau communal.

#### **Rétroviseur rue de la Bergerie**



Madame PHILIPPE-GARCIA demande si le remplacement du miroir face à la rue de la Bergerie est prévu.

#### Accueil à la mairie

Le conseil municipal fait une demande collective concernant la mise en place d'actions afin d'améliorer l'accueil en mairie.

#### Pose de 3 panneaux « STOP »

Afin de sécuriser le carrefour de la rue du Mesnil, rue de l'Industrie et la rue aux Bances, Madame BOUCHER demande que des panneaux « STOP » soient implantés afin de freiner la vitesse de certains automobilistes.

#### Tonte au bout du village rue de Voie

Madame LETELLIER demande d'intervenir sur les bordures de la rue de Voie « en face de la rue des Pendants » afin de tondre les bords de route.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze le 19 novembre, à 20 h le conseil municipal de la commune de Muids légalement convoqué le 12 novembre s'est réuni au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LEBoucQ.

Etaient présents MRS L.HENOCH,S.DUGUE-R.HEROUX  
MME T.STAGE (adjoints)  
MMES M ;BARBET,C.DECROZAND,E.DELAUNAY,P.FERUS,  
A.LETELLIER,B.PHILIPPE-GARCIA  
MRS M.MARGOTTE, L.MARIE,R.VILCOQ

Absente excusée : MME M.BOUCHER (pouvoir à DELAUNAY Erika)

### ORDRE DU JOUR :

- approbation compte rendu du 8 octobre2015
- la loi « NOTRE »
- avis sur l'enquête publique concernant le projet d'exploitation d'une installation de mise en stockage de déchets inertes sur Muids par la société STREF.
- signature contrat architecte (cahier des clauses particulières concernant la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente).

### QUESTIONS DIVERSES

- réunion d'information aux Andelys sur la loi « NOTRE »

---

En préambule, monsieur Bernard LEBoucQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- attribution logement 94 rue de la Messe
- avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- vœu pour une plus grande cohérence territoriale dans le cadre du SDCI

### APPROBATION COMPTE RENDU DU 8 OCTOBRE 2015

Le compte-rendu de la séance du 8 octobre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### LA LOI « NOTRE »

Monsieur le maire explique au conseil que nos collectivités locales devraient réfléchir sur le futur de nos petites communes dans une agglo de plus de 85 000 habitants. Dans une nouvelle région qui rassemble cinq départements et une population de plus de 3 320 000 habitants.

Il est certes indispensable que la CCAE rejoigne une structure pour se renforcer avec l'objectif de grandir et de se développer ; par contre, les communes si elles veulent sauvegarder leur ruralité, il faut qu'elles choisissent leurs objectifs de développement afin d'éviter que leur destin ne soit dicté par les villes ou même par la future agglo.

Les maires et les adjoints des communes de CUVERVILLE, DAUBEUF-

PRES-VATTEVILLE, HEUQUEVILLE, LA ROQUETTE, LE THUIT, VATTEVILLE et MUIDS ce sont réunis pour consulter et analyser les documents de la Préfecture et de la DGFIP (direction générale des finances publiques) avec la présence de deux intervenants pour expliquer le contenu de ces documents obtenus avec l'accord des maires.

Après cette information, monsieur le maire a projeté sur écran les différentes étapes à réaliser pour la création d'une commune nouvelle qui sont :

- la création d'une charte commune
- la récupération des dotations pour les années 2016/2017/2018 pour un total de 80 000 €
- une population de 2600 habitants
- la capacité d'autofinancement de 186 € par habitant (moyenne régionale 164 €)
- l'état des ratios fiscaux de chaque commune
- l'analyse fiscale pour une fiscalité unique pour les sept communes et l'étude d'intégration progressive sur une période de 12 ans.

Après cette présentation et l'accord du conseil municipal, un courrier par mail sera adressé à chaque commune afin d'obtenir l'avis de chaque conseil et de faire si accord un courrier d'intention à monsieur le Préfet avant le 31/12/2015 sachant qu'il y a obligation d'être riverain pour créer une commune nouvelle.

#### **AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET D'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE MISE EN STOCKAGE DE DECHETS INERTES SUR MUIDS PAR LA SOCIETE STREF**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le dossier concernant la demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes ainsi qu'une demande de défrichement faite par la société STREF qui a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 12 octobre au 12 novembre 2015.

Le conseil municipal émet un avis favorable

#### **SIGNATURE CONTRAT ARCHITECTE (CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES CONCERNANT LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE)**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité monsieur le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecture Christian MANIERE domicilié à Romilly sur Andelle concernant les travaux cités en objet dont la rémunération s'élève à la somme de 42 500.00 € correspondant à 8.5 % du montant HT des travaux.

#### **ATTRIBUTION LOGEMENT 94 RUE DE LA MESSE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la demande de madame CHAPELOT Stéphanie concernant la location du logement situé au 94 rue de la Messe.

Le loyer a été fixé à 531.00 € par mois, une caution de ce même montant lui sera demandée dès la signature du bail.

Cependant, la date de remise des clefs n'a pas encore été définie car des travaux doivent être réalisés dans ce logement.

## **AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI).**

Le conseil municipal émet un avis favorable (13 voix pour – 2 abstentions) sur le projet de schéma de coopération intercommunale proposé par monsieur le Préfet. Toutefois, les élus ont émis les remarques et observations suivantes :

- le conseil municipal aurait aimé connaître les compétences
- le bassin de vie est orienté vers Val de Reuil/Louviers

## **VŒU POUR UNE PLUS GRANDE COHERENCE TERRITORIALE DANS LE CADRE DU SDCI**

Monsieur le Maire rappelle que monsieur le Préfet a transmis pour avis aux communes du département et à leurs groupements, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Les objectifs de ce projet de schéma sont de se conformer au seuil démographique issu de la loi NOTRE (15 000 habitants) de favoriser la rationalisation de l'organisation territoriale en se référant aux bassins de vie, en réduisant le nombre de syndicats intercommunaux et en tenant compte des créations de communes nouvelles.

La proposition du Préfet s'inscrit dans un environnement institutionnel lui-même en très forte mutation (création de la grande Normandie, constitution de métropoles – Rouen – Mantes)

L'enjeu est de taille. Ces mouvements s'opèrent en effet, dans un contexte de crise des finances publiques. La raréfaction des financements oblige à reconsidérer nos institutions locales. Il ne fait pas de doute que la nécessaire optimisation de nos dépenses publiques, attendues par nos concitoyens, donnera un avantage aux territoires qui auront su repenser et adapter leur organisation.

Le législateur a encadré l'élaboration des schémas départementaux de coopération intercommunale dans un calendrier très restreint puisque les nouveaux EPCI doivent le cas échéant être constitués pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017. En ce qui concerne la CCAE, le projet de SDCI propose une fusion avec la communauté d'agglomération des portes de l'Eure et la communauté de communes d'Epte-Vexin-Seine, laquelle ne remplit pas l'obligation du seuil démographique fixé à 15 000 habitants. Le nouvel ensemble compterait 84 774 habitants.

Cette proposition rejoint, dans ses principes, les souhaits des maires exprimés auprès de l'association des maires, lors des différentes réunions.

A ce stade néanmoins, le projet de SDCI n'inclut pas la communauté de communes d'Eure-Madrie-Seine (CCEMS) dans la future intercommunalité de l'axe Seine. Monsieur le Préfet précise en effet que cet EPCI n'a pas encore fait valoir son souhait de fusion. Madame la présidente de la CCEMS a indiqué récemment son souhait d'ouvrir une réflexion large sur l'avenir de cette intercommunalité y compris en liaison avec la CAPE.

Les élus de la CCAE pour leur part ont toujours considéré que la CCEMS devait être invitée à participer aux travaux exploratoires visant à la consultation d'une intercommunalité cohérente autour de l'axe Seine.

Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet de SDCI.

## Questions diverses

### Réunion d'information Aux Andelys sur la loi « NOTRE »

Une réunion d'information concernant la loi « NOTRE » est organisée pour tous les conseillers municipaux le 25 novembre à 20 h à la salle des fêtes des Andelys.